

Lettre de Motivation MASTER 2

Par **Benouk**, le **18/05/2005** à **20:13**

Qui peut m'aider ???????????

C'est pas facile à faire, vu l'importance, que ces lettres ont !

Merci !  Image not found or type unknown

Par **anonym**, le **20/05/2005** à **21:02**

je suis sur le même problème que toi en ce moment, bon j'ai déjà fait l'une des lettres assez rapidement d'ailleurs, mais mon problème c'est que je la trouve pas assez originale.. même si je crois pas que ce soit fondamental.

que t'a t'on dis sur l'importance de ces lettres? moi je pense plutôt que c'est un élément pour mettre quelqu'un "hors course" si la lettre foire vraiment trop, ou à l'inverse un ptit bonus, mais pas un critère essentiel de sélection.

bon sinon il faut évidemment faire ta lettre en ciblant bien les objectifs du master 2 proposé, mais c'est pas facile de donner des conseils comme ça dans le vague.

si tu demandes à faire un master professionnel, vaut mieux insister sur tes expériences (notamment si tu as fais dans l'associatif, ça retient beaucoup l'attention).

une fois que tu as mis en évidence ton intérêt pour le master , eh bien tu peux mettre en avant tes qualités perso.

mais bon j'imagine que tu sais tout ça, tu peux toujours poser une question plus précise, j'essaierai de te conseiller comme je peux.

ah oui, et il ne faut pas que ta lettre soit trop longue = qu'elle tienne sur une page c'est mieux. et trouver un argument un peu percutant, auquel les autres n'auront espérons le pas pensé.

Par **claudio**, le **21/05/2005** à **01:35**

L'essentiel, au delà de l'expérience, qui finalement importe peu: le projet professionnel qui explique que vous ayez besoin de ce master pour le finaliser. Ce doit être le coeur de votre lettre de motivation,. Une lettre de motivation doit refléter votre ambition, servie par le diplôme que vous avez pour ambition d'acquérir.

C'est ensuite que vous insistez sur vos points forts, de nature à convaincre que vous avez les moyens (expériences, diplômes), de servir utilement vos projets (master, puis profession).

Par **anonym**, le **21/05/2005 à 14:35**

à ce propos, moi je postule pour un DEA (ou master recherche pour être plus moderne) mais je ne compte pas m'orienter ensuite vers la recherche, mais vers le métier d'avocat = est-ce que cela signifie que le responsable du master privilégie systématiquement ceux qui veulent faire de la recherche par la suite??

parce que mis à part le fait d'expliquer pourquoi je pense que le master en question est un enrichissement personnel avant de connaître quelque chose de plus concret, je ne vois pas en quoi ce projet professionnel peut être mis en valeur par rapport au DEA... ça me fais encore plus douter de mon dossier pour la sélection.

Par **Queen**, le **08/06/2005 à 13:51**

Bonjour,

Anonym je me posais un peu la même question, on lit souvent que la différence entre masters recherche et professionnel tend à s'estomper, et on retrouve parfois des anciens de DEA en entreprise. Mais au moment de présenter sa candidature, je me demande si ne pas vouloir

faire de la recherche, ne risque pas de porter préjudice. On pourrait se soupçonner vaguement d'accumuler des diplômes pour retarder au maximum l'entrée sur le marché du travail. Je ne me souviens plus du taux de DEA qui poursuivent jusqu'au doctorat, mais c'est moins que la moitié...

Par **anonym**, le **08/06/2005 à 14:47**

a priori, ceux qui disent vouloir faire de la recherche sont mis en haut de la pile... alors que faut-il faire : mentir?

Par **Queen**, le **08/06/2005 à 15:18**

Hum.

Pas forcément à mon avis, parce que ce serait dommage, quand même de se tuer à préparer

un faux projet de mémoire le temps d'être pris, pour rien. Cela dépend des masters bien sûr, mais à mon avis tout projet qui se justifie peut être retenu, si l'examineur de ta

candidature a l'impression que tu ne l'envoies pas au hasard et surtout que tu t'es renseigné.
idea.

Image not found or type unknown
Les profs savent bien que peu de gens iront jusqu'au doctorat, mais semblent avoir en horreur ceux qui s'y inscrivent parce qu'il y a moins d'heures qu'en DESS ou le temps de

trouver autre chose Image not found or type unknown

Dans certaines maîtrises, un mini mémoire est exigé, tu peux le présenter en disant que tu comptes aller plus loin dans ta recherche, ou élargir le sujet à cause d'une nouvelle jurisprudence qui change tout : divorce, LOLF, etc. Tu vois un peu la logique ? Il faut faire feu
wink.

de tout bois Image not found or type unknown
Dire la vérité en disant que c'est pour ta culture personnelle n'est a priori pas rédhibitoire, mais évite de le mettre en argument # 1 dans ta lettre...

En fait il y a toujours moyen d'argumenter à mon sens. Tu peux "mentir" sur ton projet-professionnel-qui-nécessite-absolument-ce-diplôme (puisque'un projet pro est censé évoluer), ce qui passera toujours mieux que de dire "[i:j5f5315x]Ah je ne sais pas m'sieur, j'ai lu

quelque part qu'un niveau bac + 5 c'est bien [i:j5f5315x]" Image not found or type unknown

[u:j5f5315x]Exemples[/u:j5f5315x] :

- un DEA de droit public, pour augmenter tes chances à un concours administratif --> montrer que tu as étudié les intitulés, que les épreuves du concours correspondent et que tu veux approfondir ces connaissances.

- un DEA de droit des affaires, pour compléter un cursus en école de commerce --> dire que tu comptes de devenir avocat fiscaliste et que cette double compétence est adaptée pour
arrow.

cela. A priori tu as déjà de l'expérience professionnelle à travers des stages (Image not found or type unknown donc un DESS ne t'intéresse pas), mais tu es motivé pour poursuivre un enseignement juridique "survolé" en école et qui t'a plu.

- un DEA de droit pénal, après une maîtrise de droit pu --> mettre en avant ton intérêt pour la fonction de juge, donc l'ENM dont le concours mixe du droit privé et public, etc.

Pour info j'ai rencontré cette semaine le responsable du master 1 sur lequel je louche (je voudrais le faire en parallèle avec ma dernière année). Contact par email, rendez-vous dans son bureau. J'ai pu lui poser toutes mes questions sur le contenu des enseignements car il est important de ne pas s'arrêter aux intitulés, la cohérence avec ma formation... et ça permet
wink.

indirectement de voir un peu ce qu'ils attendent d'une candidature Image not found or type unknown Il était agréablement surpris de cette initiative (qui montre une certaine motivation) et qui sait il se

:))

souviendra peut être de ta tête Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **09/06/2005 à 11:17**

bonjour,

moi aussi j'aurai besoin de vos conseils. Mon cas est particulier. En fait, je me suis inscrite en master 1 droit des contentieux, dans le but de devenir avocate. Après le stage dans un cabinet d'avocat, j'ai commencé à douter de mes capacités pour faire cette profession (trop timide, j'me sent pas capable d'aller plaider en cour d'assises!!!! même si je sais que ça se travaille). Donc, plus tard, j'ai eu l'occasion de faire un stage dans une étude de notaires. Ça m'a énormément plu aussi, très bonne ambiance, travail intéressant, et le problème de la timidité ne se pose plus ou alors beaucoup beaucoup moins!

Donc désormais j'ai l'intention de devenir notaire. Le problème est que je passe actuellement mon master 1 droit des contentieux et non M1 droit notarial. Je vais postuler pour le M2 notarial sans avoir fait le M1 correspondant donc, sans avoir fait de droit fiscal des affaires à l'écrit, pas de techniques du patrimoine, pas de droit des sûretés à l'écrit. Je sais que mon dossier ne sera pas prioritaire quand ils choisiront qui ira en M2 notariat, bien que mes notes d'oral en fiscal et en sûreté soient bonnes.

Je voudrai donc compenser cette lacune par une lettre de motivation qui les interpellera, mais comment leur expliquer mon brusque changement d'orientation?! Est-il possible que je demande au notaire chez qui j'ai effectué mon stage de me faire une lettre de recommandation (sachant qu'il avait été content de mon travail, il me l'a dit lui-même) ?

Par **Yann**, le **09/06/2005 à 11:51**

Je pense qu'une lettre de recommandation n'est pas une mauvaise chose, bien au contraire.

Pour le reste explique leur la même chose qu'à nous. Zap le passage sur la timidité, ça fait pas top. Tente plutôt d'expliquer que ton stage chez le notaire a été déterminant, que tu as été touchée par la grace divine et que ça t'as fait un flash: tu es faite pour ça! Ton intention première était d'être avocate pour aider les gens, être proche du public, mais tu t'es rendue compte qu'en pénal souvent c'est ponctuel, le manque de suivi t'a déçue. Alors que notaire c'est très différent, tu suis les gens tout au long de leur vie. Tu te sens plus proche car ils t'impliquent dans leur patrimoine. Etc...

Voilà quelques idées en vrac, en espérant avoir pu t'aider un peu.

Par **LacunA**, le **09/06/2005 à 13:45**

lolll j'ai beaucoup aimé ton passage sur la grace divine!!!

en tout cas tes idées sont plutôt pas mal, merci beaucoup, j pense que ça va bien m'aider (en tout cas je n'avais pas l'intention de faire un topo sur la timidité, ça fait "jsuis une quiche....")

Par **anonym**, le **10/06/2005** à **11:14**

merci queen pour ces conseils avisés. en fait j'ai déjà envoyé mes lettres de motivation (je précise que je n'ai pas menti) car c'était le 27 mai dernier délai - ce que je trouve scandaleux au passage.

il me reste une lettre à faire pour une autre fac où les délais sont pas encore dépassés, du coup je pourrai mettre à profit tes conseils, car je ne me suis pas montrée aussi précise que tu l'a suggéré (en plus c'est pas facile en une page). ainsi je pourrai davantage insister sur l'utilité des matières dans l'optique du CRFPA (il s'agit d'un DEA droits de l'homme).